

# **TOUS ENSEMBLE, EMPÊCHONS LE COUP DE FORCE DU MINISTÈRE POUR DÉMANTELER LE CNRS**

Le mouvement pour le maintien des organismes de recherche nationaux s'amplifie. Ainsi, le 27 mai dernier de nombreux rassemblements à Paris et dans certaines villes de province ont connu un succès pour protester contre le projet de Valérie Pécresse concernant le CNRS. Dans l'ouest, des manifestations ont eu lieu à Rennes et à Roscoff qui ont rassemblé des centaines de collègues. À Nantes, des tracts ont été distribués sur le campus et nous avons alerté nos collègues des EPST.

**La protestation doit se poursuivre, sinon le ministère passera en force comme pour la loi LRU.**

En effet les projets de restructuration ne sont pas finis...

Les PRES se mettent en place, ils sont devenus des concurrents avec seulement 10 grands centres dits d'excellence qui seront fortement soutenus. L'opération campus laisse peu d'illusions. En ce qui nous concerne, l'Université de Nantes et le PRES vont devoir aller à la quête de ressources propres.

**Le ministère poursuit en poussant le CNRS à se scinder en instituts, comme il a été fait à l'Inserm, pour ensuite plus facilement le démanteler.** Ces déstructurations en cours sur les grands EPST préfigurent de grands changements pour les autres EPST (comme le LCPC à Nantes) et plus généralement sur le statut des chercheurs comme annoncé par Pécresse. Elle enjoint les EPST à se recentrer sur quelques thématiques et à se désengager d'UMR qui n'entrent plus dans leurs schémas stratégiques. *Quelles UMR seront encore soutenues par le CNRS ? Que deviendront les thématiques de recherche, notamment en sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur ou en informatique ? Quelles conséquences pour les écoles doctorales ?*

Finalement c'est la même méthode que pour les universités, découper pour mieux piloter.

Le ministère n'aurait plus qu'à faire ses choix et soutenir les projets de recherche et les enseignements via l'ANR et l'AERES avec les critères que nous commençons à bien connaître: bibliométrie, brevets, retombées économiques pour les industriels... Quelle place pour la recherche fondamentale, le développement de l'ensemble des connaissances ?

**L'ensemble des syndicats de la recherche et de l'Enseignement supérieur appellent à une mobilisation nationale, notamment à l'occasion du 19 juin, jour du Conseil d'administration du CNRS. Nous proposons de bloquer la délégation régionale du CNRS avec nos collègues de Rennes. Un préavis de grève a été déposé.**

*Un départ collectif en voiture pour Rennes le matin sera organisé.* Les modalités seront précisées ultérieurement ; inscrivez-vous auprès de Lise.Caron@univ-nantes.fr

*Pour les collègues qui ne pourront pas se rendre à Rennes, une manifestation suivie d'un pique-nique est prévue à Nantes. Rendez-vous à 11h place du commerce.*

**SIGNATAIRES : LES SYNDICATS SNTRS-CGT, FERC-SUP-CGT, SNPRES-FO, SNCS-FSU, UNSA-ÉDUCATION DE NANTES ET SLR NANTES.**

*Retrouvez au dos nos principales revendications pour l'organisation de la recherche.*

## **Ensemble, nous formulons les exigences suivantes :**

- un CNRS pluridisciplinaire, qui ne doit pas être démembré en instituts, garantissant la liberté de la recherche ;
- le respect des missions de service public pour l'enseignement supérieur et la recherche ;
- une politique préservant tout le potentiel scientifique, notamment la recherche fondamentale, le rôle des universités comme de l'ensemble des organismes comme opérateurs de recherche (l'INRA, le CEA etc. seraient forcément touchés par la décomposition du CNRS et de l'INSERM) ;
- un engagement de l'État à financer l'enseignement supérieur et la recherche aux niveaux requis : financement récurrent suffisant pour les laboratoires ; augmentation des crédits publics par étudiant ; abandon de la politique actuelle de financement via des concessions ou des privatisations ;
- une politique d'emploi répondant aux besoins : remplacement de la totalité des départs à la retraite, plan de création de 5000 postes statutaires par an d'enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, de personnels techniques, administratifs et des bibliothèques afin de résorber la précarité, d'alléger les tâches d'enseignement et de développer la recherche ;
- une politique garantissant le respect des statuts des personnels, la reconnaissance de leurs qualifications et l'attractivité de leurs carrières ;
- une politique de coopérations entre organismes et universités, avec maintien d'une pluralité de tutelles des UMR et une préservation du lien enseignement-recherche à tous les niveaux ;
- la fin des contre-réformes qui ont déjà mis à mal le système de recherche et préparé le coup mortel que le gouvernement voudrait porter au CNRS : nous réclamons l'abrogation de la loi LRU, la suppression de l'AERES et de l'ANR – avec restitution de l'intégralité des crédits sous forme de financement récurrent.

**Unis dans la lutte, nous pouvons faire reculer le gouvernement.**